L'état du cardinal Lavigerie

Paris, 31 octobre. — Une légère amélioration s'est produite aujourd'hui dans l'état du cardinal Lavigerie. L'espoir renaît dans son entourage.

Rome, 2 novembre. — On assure que le cardinal Lavigerie a fait télégraphier au pape pour lui demander sa bénédiction. Le pape très ému est aussitôt descendu dans la chapelle où il est resté en prières pendant deux heures.

Alger, 2 novembre. — Le cardinal Lavigerie, qui souffre depuis trois ans d'une paralysie rhumatismale contractée pendant sa tournée en Europe pour prêcher la croisade anti-esclavagiste, a vu son état s'aggraver ces jours derniers.

L'accès a redoublé de violence amenant une recrudescence de souffrances. Bien que le cardinal ait reçu l'extrême onction, il n'y a pas de danger immédiat à redouter. Une lettre a été lue dimanche dans les églises d'Algérie, informant les fidèles de l'état de santé de Mgr Lavigerie et les invitant à prier Dieu pour le conserver encore longtemps à la tête du clergé d'Afrique.

Le Congrès de la Paix

Paris, 31 octobre. — Dans une lettre qu'ils adressent aux membres du Congrès de la Paix, à Rome, les députés du groupe socialiste formulent ainsi leur programme :

1° Désarmement international progressif et simultané; 2° Solution des différends internationaux par l'arbitrage; 3° Renonciation formelle aux guerres agressives et de conquête; 4° Fédération et fraternité des peuples.

A ce propos, nous rappellerons que les Allemands seront représentés et qu'ils ont exigé que la question d'Alsace-Lorraine n'y fût pas traitée.

Les armements du roi Behanzin au Dahomey

Marseille, 31 octobre. — Le paquebot français *Thivet*, courrier de la côte occidentale de l'Afrique, est arrivé cette après-midi.

D'après des renseignements provenant de Français établis au Dahomey, le roi Béhanzin continuerait à armer. Tous ses soldats sont actuellement armés de fusils; de plus, il possède trois canons que traînent des bœufs. Il aurait reçu la visite de nombreux chefs voisins, à qui il aurait fait comprendre la nécessité de mettre un terme à des guerres intestines pour s'unir contre les blancs envahisseurs.

Un traité aurait été conclu et des présents échangés. De grandes fêtes, avec sacrifices humains, auraient suivi.

Le crime du couvent d'Aiguebelle

Montélimar, 31 octobre. — La gendarmerie a arrêté aujourd'hui, à Remusat (arrondissement de Nyons), un novice du couvent d'Aiguebelle, disparu vendredi matin, et soupçonné d'être l'auteur du crime commis l'autre jour dans le couvent.

Montélimar, 31 octobre. — Le novice arrêté est d'origine italienne. Il était au couvent depuis huit mois.

La grève des verriers

Rives-de-Giers, 31 octobre. — Plusieurs ouvriers de la gobeleterie de M. Berger ont quitté le travail ce soir, pour commencer la grève.

La dynamite à Nice

Nice, 31 octobre. — Les trois cartouches trouvées ce matin sous le tunnel de Cimiez n'étaient pas amorcées, elles n'auraient pas pu éclater. Il est probable qu'elles auront été perdues par un ouvrier ayant déjà travaillé à une entreprise.

Trois forçats condamnés à la pendaison

Vladivostocé, (Sibérie), 31 octobre. — Hier, le tribunal militaire a condamné à la pendaison trois forçats en rupture de ban qui avaient assassiné l'aspirant de marines français, M. Roussel.

Une tentative de vol en chemin de fer

Paris, 31 octobre. — Le commissaire de police de la gare St-Lazare a arrêté ce matin, à l'arrivée de l'express de onze heures, un Américain nommé Baradero, âgé de 30 ans. Cette arrestation a été opérée sur la plainte de M. Xavier Schwob, quincaillier, demeurant à Saint-Etienne. Voici ce qui s'était passé : Ce matin, pendant que le train filait à toute vitesse sur Paris, Baradero profitait de ce qu'il était seul avec M. Schwob pour tenter de le dévaliser en lui mettant brusquement sous le nez un flacon de chloroforme ; le quincaillier, aperçevant le geste de son agresseur, s'était dégagé et, d'un revers de main, faisait tomber le flacon.

Voyant son acte criminel échouer, Baradero, qui craignant que sa victime ne fît marcher la sonnette d'alarme, sortit un revolver de sa poche et, tenant M. Schwob en joue, changea de compartiment. Le quincaillier ne perdit pas de vue son agresseur, et, arrivé à Paris, le dénonça aux agents de la compagnie. Après un rapide interrogatoire, le malfaiteur a été envoyé au dépôt sous bonne escorte.

Grave maladie du cardinal Lavigerie

Paris, 31 octobre.—Une dépêche *Dalziel* porte que le cardinal Lavigerie serait gravement malade ; personne ne serait admis auprès de lui. On ajoute même qu'il a reçu les derniers sacrements ; on l'aurait transporté au séminaire de N.-D. d'Afrique, sur la côte ouest entre Alger et St-Eugène. Nous reproduisons cette dépêche sous réserves.

Paris, 31 octobre. — Mgr Brinciat et les pères Olanes se rendant à Paris au comité anti-esclavagiste rue Chomel, ont reçu ce soir à 5 heures la dépêche suivante de Mgr Dusserre, coadjuteur du cardinal Lavigerie.

Avons douleur immense de vous annoncer que l'Extrême-Onction vient d'être administrée, sur sa demande, à notre vénérable père le cardinal. Outre la maladie dont il souffrait depuis longtemps et qui s'est aggravée subitement, il vient d'avoir une attaque de paralysie, compliquée d'influenza.

Prier bien avec nous. Seul espoir en Dieu.

Les filés de coton

Paris, 31 octobre. — La commission sénatoriale des douanes s'est réunie à deux heures, sous la présidence de M. Jules Ferry. M. Jules Roche, ministre du commerce a exposé dans quelles conditions pourrait être acceptée la majoration sur les filés de coton votée hier par la commission des douanes du Sénat.

Le système qu'il a développé aurait pour objet de rembourser partiellement et à forfait, à la sortie, la valeur des droits représentés par la quantité de coton employée dans les tissus mélangés, dans les tissus de coton suints en fil ou dans les dentelles, velours et rubans exportés.

Ce système n'a rencontré que M. Tirard pour adversaire ; MM. Sébline, Raymond. Edouard Millaud ont trouvé fort ingénieuse la combinaison proposée par le ministre et la grande majorité de la commission a paru disposée à entrer dans cette voie. Le ministre a promis qu'il apporterait prochainement un projet détaillé.

Les lettres de voitures

Paris, 31 octobre. — Voici le texte de l'article additionnel à la loi des finances présenté par M. Grousset, député de la Lozère et relatif aux lettres de voitures :

« A l'avenir, quand il n'aura pas été délivré de lettre de voiture pour les expéditions par chemins de fer, il suffira, pour la demande en décharge, de produire le récépissé remis à l'expéditeur lorsque l'expédition aura eu lieu en port payé, et celui remis au destinataire lorsque l'expédition aura eu lieu en port dû. »

Le déficit du Tonkin

Paris, 31 octobre. — Nous faisions prévoir hier que le télégramme de M. de Lanessan portait une nouvelle demande de crédits supplémentaires pour le Tonkin; nous ne nous trompions pas et le gouvernement a décidé d'augmenter le chiffre de ces crédits de un million et demi.

La reconstitution du groupe de l'extrême gauche

Paris, 31 octobre. — Comme suite à nos renseignements de ces jours derniers, nous pouvons assurer que des pourparlers très actifs ont eu lieu en vue de la reconstitution du groupe de l'extrême gauche; le nouveau groupe prendrait le titre de « Groupe d'études économiques et sociales » et on nous dit qu'au moins une centaine de députés s'y feront inscrire. Son programme serait celui de l'ancienne extrême-gauche dont les points principaux sont la séparation de l'Eglise et de l'Etat et l'impôt sur le capital.

M. de Giers à Paris

Strasbourg, 31 octobre. — La *Post* apprend de Pétersbourg que M. de Giers est chargé par le tsar de se rendre officiellement à Paris. M. de Giers rendrait visite à M. Carnot, M. de Freycinet et à M. Ribot.

Les Etats-Unis et le Chili

New-York, 31 octobre. — Le *Hérald* reçoit de Washington la dépêche suivante : M. Pédro Monte, représentant chilien, a assuré M. Blaine, secrétaire d'Etat, que le Chili donnera réparation s'il paraît avoir tort.

La même dépêche dit que les Etats-Unis sont prêts à laisser assez de temps au Chili pour faire son enquête au sujet des rixes.

Un cyclone au Japon. — Trois mille victimes

Paris, 31 octobre. — On mande du Japon que le nombre des personnes qui ont péri à Osaka et Hiogo par suite du cyclone, atteint trois mille. Il y a peu de victimes parmi les Européens.

L'anniversaire de Mentana

Le général de Charette a adressé, à l'occasion de l'anniversaire de Mentana, la circulaire suivante à tous les zouaves pontificaux, aujourd'hui disséminés dans le monde entier :

« Basse-Motte, 1er novembre 1891. —Dans les circonstances présentes, il est de notre devoir de célébrer l'anniversaire de Mentana avec plus de solennité qu'à l'ordinaire.

» Je vous prie donc de vous réunir par groupes autant que possible et de faire dire une messe pour le repos de l'âme de tous les soldats tombés à Mentana, le 3 novembre 1867, pour la défense du Saint-Siège.

« Comme à tous nos anniversaires, une messe sera dite en la chapelle des zouaves à la Basse Motte.

» Chaque zouave qui ne pourra pas se joindre à un groupe devra faire dire une messe dans l'église de sa paroisse.

» Vive Léon XIII, pontife et roi! » CHARETTE. »

Au Conseil des Ministres

Paris, 31 octobre. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

LES INTERPELLATIONS A LA CHAMBRE

M. Fallières a fait connaître les termes de la réponse qu'il fera à l'interpellation de M. Ernest Roche. De son côté, M. Yves Guyot indique le sens de sa réponse à l'interpellation de M. Basly.

LE PROJET SUR LA PROSTITUTION

M. Fallières fait connaître les principales dispositions du projet de loi sur la prostitution.

NOMINATION DANS LA MARINE

M. le contre-amiral Humann est nommé commandant en chef de la division navale de l'Extrême-Orient, en remplacement de M. l'amiral Besnard.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. Fallières, garde des sceaux, a fait signer un mouvement judiciaire.

La colonisation allemande

Marseille, 2 novembre. — Une correspondance particulière arrivée par le paquebot du Thibet signale trois expéditions allemandes en route dans la colonie de Cameroun; une se dirige sur le pays de Abas, l'autre sur le Tchad par le Vévione, la troisième sur le Schanga où elle espère devancer les Français; les expéditions patronnées par l'empereur ont de fortes sommes à leur disposition. Les missionnaires allemands ont atteint, paraît-il, le 9e parallèle du 13e degré de longitude.

Le froid en Italie

Rome, 2 novembre. — Le froid est intense dans presque toute l'Italie. Plusieurs villes ont eu à souffrir de tempêtes de neige. Dans la province de Messine, fait exceptionnel, les montagnes sont couvertes de neige.

Nouvelles bagarres en Irlande

Cork, 29 octobre.— En dépit des mesures de police, des troubles se sont produits. Les parnellistes ont fait pleuvoir une grêle de pierres sur les auditeurs du meeting de M. O'Brien. Les anti-parnellistes ont ripostés. On ne connaît pas encore le chiffre exact des blessés

LA 12e EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE A TOURCOING

(8e ARTICLE)

Nous terminons aujourd'hui notre si agréable promenade à travers le salon tourquennois, tout en regrettant de n'avoir pas pu y consacrer plus de temps. Nous allons donner, dans ce dernier article, un rapide aperçu des œuvres dont nous n'avons pas encore eu l'occasion de parler : fleurs, nature morte, aquarelles, pastels et sculpture.

Dans ces différents genres nous aimons à signaler : *La Seine près Passy* (9), très transparente aquarelle d'Allongé, et une étude au fusain (8), du même artiste; un tableau de fleurs *Chrysanthèmes jaunes* (18) traitées dans un grand style par M. Albert Aublet ; une fort jolie gouache *Au Tréport* (55) de M. Eugène Berthelon ; *Jocquey vainqueur* (83) amusant bronze de M. Isidore Bonheur.

Nous n'aurons garde d'oublier les œuvres de deux peintres d'un talent à bon droit apprécié dans le Nord : nous voulons parler des fleurs (98, 99 et 100) de Mlle Caroline Bouffay et les fruits et fleurs (153, 154, 155) de Mlle Julie Crouan.

D'un aquarelliste roubaisien, M. Henri Bruyant, voici trois jolies compositions *Flirt* (116), *Une bonne soirée* (117) et *Une visite matinale* (118).

Le Melon et les cerises (148) et *Les Prunes* de M. Eugène Claude sont certainement des meilleures toiles du genre.

Nous aimons beaucoup la tête mutine du buste en marbre blanc envoyé par M. Alphonse Cordonnier.

Rendons hommage, en passant, à l'exquise finesse d'une miniature de Mlle Marie d'Aumont *L'étude d'après Fragonard* (198). M. Daniel Dave, un pseudonyme qui cache l'un de nos concitoyens, a exposé trois aquarelles d'une réelle valeur comme dessin, coloris et exactitude historique *En marche* (203), *La route de l'exil* (204) et *Le froid du soir* (205.)

Bien amusantes aussi les compositions de M. Alexandre Defaux (206 à 210) comme sujet et comme rendu.

La réputation artistique de Mme Pauline Dubron n'est plus à faire : elle rend les natures mortes avec une exactitude et un talent remarquables. Ils sont bien appétissantes les victuailles qui aident à *La lutte pour la vie* (289). *Flirtation* (240), de la même artiste, est un petit chef-d'œuvre de gentillesse.

Mais nous ne saurions passer indifférent devant ce sportman maniant avec une aisance parfaite son stepper. Ce petit plâtre, *Au bois* (233), dénote chez son auteur, M. Georges Desurmont, de très heureuses dispositions et une véritable science d'observation.

Nous avons à noter encore, d'après nos notes du catalogue : la série d'aquarelles de M. Henri Duhem; une *Vue prise à Crinier* (345) d'une vigueur étonnante, signée d'ailleurs Henri Harpignies; les brillants Bégonias (322) de Mme Clémence Héwitt; *Glaneuse* (323) statuette d'un mouvement remarquable, de M. Edouard Houssin; les lumineux pastels (330 et 331) de Marie-Joseph Iwill; un beau bronze *Cheval en prairie* (339) de M. Jean Joire; *Dans les blés* (342) gentil groupe en terre cuite de M. Jouvray; la statue allégorique de *L'industrie* (356) de M. André Laoust; le *Melon* (367) nature morte très juste de M. Louis Leclercq; les fraîches fleurs (373 à 375) de M. Paul Lecuit; deux statuettes (416 et 417) de Mme Maeterlinck-Lefebvre; les *Ecrevisses* (420) de M. Alfred Magne; deux dessins à l'encre de chine (437 et 438) du comte de Massol; un émail très délicat *Chanson à boire* (475) de M. Penet.

Un bronze s'impose à l'attention par sa vigueur d'exécution, c'est le *Vercingetorix devant César* (493) de M. Hippolyte Peyrol.

Le *Condottière* (522) autre œuvre de statuaire, cause une impression profonde : elle est de M. Ringel d'Illzach.

Quelle délicatesse de touche et de coloris dans les aquarelles de Mme la baronne Nathalie de Rothschild (533 à 535) : on admire dans ces compositions des tons lumineux et une transparence qui charment.

Chaude ouverture (579) de M. Emile Truffot est certainement l'un des beaux bronzes du salon : ce chien harassé de fatigue est pris sur le vif.

La neige (591) de Verwaest est une faïence d'un véritable mérite, et, dans un autre genre, l'écran, imitation de vieille tapisserie (634) de Mme Alice Largillière Gabriel révèle un très agréable talant.

Parmi les aquarelles, l'une de celles qui nous ont le plus frappé c'est *Jour d'été* (611) de M. Jean-Henri Zuber : c'est gracieux et fini.

Nous signalerons, enfin, un remarquable panneau, formé de cinq études aquarelles (633) de M. Alexis Gremain, qui a figuré au Salon de 1891, les frais *lilas* (652) de Mlle de Saint-Amour et une toile *La Liseuse*, d'un ancien élève de l'école nationale de Roubaix, M. Raymond Chotté.

Notre mission est finie : nous nous sommes efforcé de faire ressortir l'intérêt que présentait, cette année, notre salon tourquennois. En terminant nous devons remercier la *Société Artistique* qui a bien voulu réserver à Tourcoing sa deuxième exposition : nous devons remercier aussi tous les artistes qui ont contribué à rendre cette exposition si attrayante et si complète.

DE L'ÉPINETTE.

LA NATION SŒUR

L'implacable Italie agitant ses grelots,
Amasse contre nous un inutile orage ;
Le monde entier connaît la cause de sa rage :
Toujours *Macaroni* jalouse nos CONGOS.

57450d *A. Texier, au savonnier Victor Vaissier.*

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIM RIE ALFRED REUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

UNE REGRETTABLE erreur matérielle a fait que nous avons eu connaissance seulement dimanche matin de la lettre suivante.

Nous n'avons donc pu la publier dans notre dernier numéro :

« Roubaix, le 31 octobre 1891.

» Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

» Vous avez publié récemment une lettre par laquelle les ouvriers rentreurs demeurés sans travail ont choisi votre intermédiaire pour faire juger, ont-ils dit, leur situation par les patrons.

» Nous saisissons cette occasion, que nous aurions voulu moins pénible, pour déclarer que nous avons toujours professé et professons encore pour la population ouvrière roubaisienne des sentiments d'estime et de sympathie ; nous ne craignons même pas d'ajouter que ni la grève des rentreurs, ni les autres incidents de ce genre n'ont pu modifier notre manière de voir, parce que nous avons toujours su faire la part, qui trop souvent hélas ! est prépondérante, des agitateurs de profession, des ambitieux et des pêcheurs en eau trouble.

» On en trouverait du reste la preuve dans ce fait que le plus grand nombre de grévistes sont actuellement occupés les uns comme rentreurs, les autres dans les emplois disponibles qu'ont pu trouver pour eux leurs patrons, et, si tous ne le sont pas encore, on doit l'imputer à la mauvaise situation des affaires, mais en aucune façon à la rigueur des patrons, car si ces derniers ne peuvent songer, sans commettre une criante iniquité, à déposséder les braves gens qui, en occupant du jour au lendemain le poste des rentreurs grévistes, ont empêché le brusque arrêt de tout travail et conservé ainsi leurs salaires à des milliers d'ouvriers roubaisiens, ils sont disposés à aider de leur mieux les ouvriers qui font appel à leur bienveillance.

» Ont signé : MM. FRANÇOIS ROUSSEL père et fils; HURT-REICHENECKER et MAC-AVOY; L. GLORIEUX et fils; C. et J. POLLET; A. VERNIER père et fils; F. et H. CARISSIMO; SOCIÉTÉ ANONYME DE ROUBAIX; WIBAUX-MOTTE fils; HEYNDRICKX-NOUFLARD et Cie; MULLIEZ-ELOY fils et MANCHOULAS; FAUVARQUE J.; MATHON et DUBRULLE; VANVERTS et DUHAMEL; TERNYNCK frères; FLORIMOND WATTEL; CATEAUX-LEPLAT; REQUILLART et SCRIVE; PAUL PROUVOST; ALPHONSE VERNIER et fils; DILLIES et STOLTZ; HENRI PROUVOST; D'HALLUIN-LEPERS; ELOY-DUVILLIER; BONNEL frères; DUBAR-DELESPAUL; TOULEMONDE-DESTOMBES; DELANNOY-DESTOMBES; LOUIS WATINE et fils; A. FLORIN et fils.

» *N.-B.*—MM. les fabricants qui, par défaut matériel de temps, n'ont pu être visités ou rencontrés, sont priés d'adresser leur adhésion à l'un des trois journaux de Roubaix. »

Après cette déclaration que nous sommes heureux de placer sous les yeux de nos lecteurs et particulièrement des ouvriers sans travail qui ont pris le *Journal de Roubaix* pour intermédiaire, nous pensons qu'il sera salutaire de reproduire un article publié, sur la même question, par un journal dont l'autorité, en matière économique, s'est affirmée d'une façon éclatante en ces derniers temps surtout et dont le témoignage ne sera pas suspect en la circonstance :

« On sait que pendant plusieurs semaines l'industrie roubaisienne, une des plus importantes de France, a été sérieusement menacée, par la grève des ouvriers rentreurs. Aujourd'hui, le péril est conjuré; les usines ont retrouvé toute leur activité; mais si les équipes de rentreurs sont partout reconstituées, elles se composent, en grande partie, de travailleurs nouveaux. Devant la persistance du chômage, les patrons ont dû faire appel à d'autres ouvriers avec lesquels ils ont contracté des engagements qu'ils ne veulent ni ne peuvent violer. Qu'en est-il résulté ? C'est que les anciens rentreurs après avoir consommé durant la grève toutes leurs économies, sont présentement réduits à la famine. Plus de salaire en perspective et, par conséquent, plus de crédit chez aucun fournisseur. Quant au syndicat, il accordait bien quelques maigres subventions au moment de la lutte, mais maintenant, après la défaite, on frappe vainement à sa caisse vide. Les malheureux ouvriers viennent d'écrire aux journaux pour implorer la pitié des patrons, une lettre navrante, « Nous avons fait la grève, disent-ils, il y a de cela vingt semaines et nous ne savons plus trouver de travail dans n'importe quel établissement ; rentrage, tissage, peignage, apprêt, etc. Nous n'avons pas commis un crime et les patrons auraient dû déjà nous pardonner, car nous avons assez souffert. » Et encore : « Le groupe qui vous écrit est composé de tous pères de famille qui avons voté au syndicat dix heures de travail et non pas huit comme on le voulait. Aussi jamais plus nous ne mettrons les pieds dans ce syndicat; nous nous sommes laissé prendre une fois, mais jamais plus, nous le jurons ! »

Il faut reconnaître, à coup sûr que les patrons se laissent toucher par ces repentirs et ces promesses. Mais quelle leçon saisissante se dégage de cette supplique et comme tous les travailleurs devraient la méditer ! Voilà le résultat du despotisme des syndicats ! voilà où l'on aboutit quand on cède aux excitations des meneurs ! Ils savaient bien ces ouvriers expérimentés, ces « pères de famille, » que les industriels ne pouvaient, sans se condamner à l'impuissance devant la concurrence étrangère, accorder la journée de huit heures. Aussi avaient-ils voté pour la journée de dix heures ; mais, malgré eux, à une majorité de quelques voix, le syndicat avait décidé la grève en faveur des huit heures et aussitôt ils se sont docilement inclinés : ils ont repoussé les offres des patrons; et aujourd'hui, après tant de privations, ils n'ont ni les huit heures, ni même un gagne pain quelconque. Quoiqu'ils se disent prêts à subir n'importe quelles conditions, les portes de l'usine ne veulent plus se rouvrir devant eux. Dur châtiment, sans contredit, mais châtiment auquel il fallait s'attendre. Du moment où l'on attaque, on doit prévoir des représailles. La liberté de l'ouvrier a nécessairement pour corollaire la liberté du patron. Si l'on peut quitter l'usine, l'autre peut la fermer ou ne l'ouvrir qu'à qui bon lui semble. Après avoir patienté quelque temps, les chefs d'industrie ont appelé de nouvelles recrues. Qui les en blâmera ? Et va-t-on les forcer à congédier les travailleurs de bonne volonté qui ont pris la suite de la besogne, en barvant les colères des grévistes et les menaces du syndicat ? Toute la pitié du monde ne saurait justifier une pareille iniquité.

» Mais, disent les grévistes, « nous n'avions pas commis un crime ». Sans doute : seulement ils ont commis une grosse sottise ; or, les sottises se paient et quelquefois très cher. Il est passé, cette année, sur le monde des travailleurs, comme un vent de folie. Les socialistes de profession ont dit que l'heure était venue de commencer la « propagande par le fait » en désertant les ateliers et ils se sont fait écouter. Sur tous les points du territoire, sous les prétextes les plus futiles, et bien souvent, sans ombre de prétexte, des grèves ont éclaté, compromettant ce calme, cette prospérité merveilleuse que notre pays doit à vingt années de liberté républicaine. Presque partout, comme cela devait fatalement arriver, les premières victimes de la grève, les plus cruellement atteintes dans le présent et dans l'avenir ont été les grévistes. Et, malgré les conseils que prodiguent les véritables amis des classes laborieuses, malgré de cruelles expériences comme celle qui nous occupe, on ne peut pas dire que dans tous les centres ouvriers l'agitation soit apaisée. Qui sait, par exemple, si beaucoup de verriers n'en seront pas réduits un jour à la misérable situation des rentreurs de Roubaix ? Puissent-ils ouvrir assez tôt les yeux! puissent-ils comprendre que ce qui fait la popularité et le succès de quelques meneurs a pour conséquence la désolation, la ruine presque irrémédiable de nombreuses familles! »

Le *Temps* constate d'abord que l'industrie roubaisienne tout entière a été *sérieusement menacée* par la grève des ouvriers rentreurs — ce qui est parfaitement exact — puisque ces derniers, après avoir été entraînés au chômage par l'influence *despotique* des syndicats, ont reconnu à leurs dépens la justesse de ce vieux dicton que les conseilleurs ne sont pas les payeurs.

Nous n'aurions rien à ajouter ni même à reprendre à ces observations, aussi justes que désintéressées, si nous n'y trouvions le mot de *représailles* qui sonne mal à nos oreilles, et qui, par le fait, sonne faux, cela soit dit sans vouloir en aucune façon infirmer le raisonnement du journal le *Temps* qui est absolument irréprehensible s'il l'on s'en tient à la pure logique.

Des représailles étaient légitimes, c'est un témoin non suspect qui l'affirme; elles étaient légitimes non pas à titre de vengeance mais comme mesure préservatoire des intérêts de milliers d'ouvriers et de familles dont l'existence était menacée gravement par le coup de tête de quelques centaines d'ouvriers privilégiés entre tous. Mais il n'y en a pas eu.

La preuve en est que la plupart des rentreurs grévistes étaient rentrés dans les ateliers, à un titre ou à un autre, avant qu'eût été effectuée la démarche à laquelle répond la déclaration ci-dessus. Si un certain nombre d'entre eux demeurent encore sans travail, la faute en est uniquement au mauvais état des affaires qui ne permet même pas d'assurer un salaire normal et complet aux ouvriers qui n'ont jamais brisé leurs engagements et qui, à l'heure qu'il est, ne peuvent trouver dans la maison à laquelle ils sont restés fidèles que l'emploi d'une partie de leur temps.

Si l'on ajoute à cela la criante iniquité qu'il y aurait à déposséder les ouvriers qui, en reprenant sans interruption le poste abandonné par les grévistes, ont conjuré les effets d'une crise désastreuse pour tous, on serait plutôt tenté de s'étonner qu'un plus grand nombre d'anciens rentreurs ne restât sans travail.

Nous savons parfaitement bien que ceux qui, dans leur détresse, se sont adressés au *Journal de Roubaix* pour que leur voix arrive jusqu'à leurs patrons, réclament autre chose que d'être raisonnés, mais la déclaration publiée en tête de ces lignes leur donne la meilleure des assurances qu'ils aient pu souhaiter : ils savent que la mauvaise inspiration à laquelle ils se sont laissés trop facilement aller ne leur a jamais et leur sera désormais moins que jamais imputée à crime, et ils ont une promesse dont la réalisation ne pourra être retardée que par une impossibilité matérielle.

X...

UN VENT DE FOLIE. — Sous ce titre, le *Roubaix-Tourcoing* a publié il y a quelques jours l'article du *Temps* que nous reproduisons plus haut, et l'avait fait précéder des lignes suivantes :

« Nous trouvons dans le *Temps* l'article suivant dont nous recommandons la lecture à ceux qui désertent les syndicats vraiment professionnels, se laissent conduire par des groupes qui les exploitent et les laissent ensuite dans la misère. «

Il n'est pas douteux que ce « vent de grèves » qui souffle trop souvent sur nos régions industrielles ne soit véritablement un « vent de folie ».

N'est-il pas de notoriété publique que le début de la prospérité allemande en Amérique date précisément de la fameuse grève qui a éclaté il y a quelque dix ans à Roubaix et qui a permis à nos implacables concurrents de prendre pied sur un terrain où, jusqu'alors, nous avions réussi à nous maintenir sans contestes ?

Un pays où les grèves se produisent périodiquement est un pays commercialement condamné, parce que la clientèle étrangère, inquiète sur la régularité de la production, s'en détache fatalement.

D'où il suit que les grèves contribuent plus que toute autre cause à la mauvaise situation des affaires qui, *seule*, s'oppose en ce moment à ce que tous les bras soient occupés à Roubaix.

X...

M. LE DOCTEUR LEFEBVRE, médecin honoraire des hôpitaux de Roubaix, membre et ancien président de la Commission des logements insalubres, est mort le 1er novembre. Une congestion pulmonaire l'a enlevé en quelques jours.

Nous rappellerons demain les traits principaux de sa carrière utile et honorable.

La fête de la Toussaint. — La double fête de la Toussaint et de la commémoration des morts reste toujours énormément populaire, nous le constations l'autre jour, dans nos contrées foncièrement catholiques des Flandres. Notre grande ville industrielle en donne chaque année une preuve manifeste.

Dimanche, à toutes les messes du matin, et dans toutes les églises les communions ont été très nombreuses. Signalons en particulier la communion générale des hommes qui a clôturé, à Saint-Martin, la retraite prêchée, avec tant de talent et de succès, par le R. P. Boulenger. C'était un spectacle édifiant et imposant tout à la fois.

Dans toutes les paroisses, la grand'messe a été chantée avec une solennité toute particulière par les maîtrises ou les chorales. A Saint-Martin, c'est la messe de De Sailly, que les chœurs ont exécutée sous la direction de M. Broquet. La chorale Notre-Dame a interprété celle de Théod. De Lache ; elle était dirigée par M. Lecherf, élève du conservatoire de Paris. Partout une nombreuse assistance emplissait les églises, et nous avons pu constater la même affluence aux vêpres et à l'office des morts.

Le R. P Boulenger a dit deux fois la parole pendant cette grande fête : le matin à la messe de clôture de la retraite, il a fait une magnifique application du fait évangélique du publicain Zachée. Aux vêpres, son discours, éminemment pratique, eut pour objet le culte des Saints qui a présentés à ses auditeurs attentifs comme des modèles et des protecteurs.

Les visites au cimetière sont un des caractères particuliers des solennités que nous venons de traverser. Elles ont été fort nombreuses, dimanche, dans l'intervalle des offices et pendant toute l'après-midi. Chaque famille s'est fait un devoir d'aller déposer un pieux souvenir et une prière sur la tombe des siens.

Lundi, malgré les occupations de notre population laborieuse, l'assistance a été très nombreuse aux offices et spécialement à la cérémonie principale de cette journée de deuil, pendant laquelle une grande affluence s'est encore rendue au cimetière.

Ces touchants pèlerinages ont été favorisés par une température plus clémente que les jours précédents, dimanche après-midi surtout

Comme les années précédentes, le cercle militaire a déposé, dimanche matin, au pied du monument des soldats victimes de la guerre de 1870-71, une superbe couronne d'immortelles entourée de rubans aux couleurs nationales. Elle était recouverte de crêpe et traversée d'une branche de laurier avec cette inscription : « *Les officiers du Cercle militaire de Roubaix à leurs camarades.* »

Un autre souvenir a été également déposé sur le monument, par la société de gymnastique « la Roubaisienne ». C'était une superbe gerbe de fleurs, en porcelaine, où se trouvaient mêlés roses, pensées et lilas, appuyés sur une feuille de laurier. Sur le côté se trouvaient inscrits ces mots : « *La Roubaisienne, aux soldats morts pour la patrie, 1er novembre 1891.* »

Contrairement aux autres années, aucune délégation ne s'est rendue au cimetière.

La messe de mardi pour les soldats français morts pour la patrie. — Nous rappelons la messe que fait célébrer mardi, à onze heures et demie, en l'église Saint-Martin, à la mémoire des soldats tombés pour la patrie, le comité des Dames de Roubaix. (Société Française de secours aux blessés militaires de terre et de mer).

Avis militaire. — On nous prie d'insérer l'avis suivant :

» Dès à présent, les jeunes gens *dispensés*, appelés en 1891 pour un an de service, ainsi que ceux affectés aux troupes de la Marine, peuvent retirer à la gendarmerie leur ordre d'appel les convoquant pour le 10 novembre.

» Les autres, ceux qui doivent se rendre le 14 suivant, recevront leur ordre de route dans le courant de la semaine prochaine. »

Cercle du commerce. — Deux fêtes seront offertes, dans les salons du Cercle, aux sociétaires et à leur famille : un concert suivi de bal, le samedi 12 décembre prochain; et une soirée dansante, le samedi 16 janvier.

Une conférence à la Chambre syndicale des ouvriers mécaniciens de Roubaix — Dimanche soir, à 5 heures, la Chambre syndicale des ouvriers mécaniciens de Roubaix se réunissait en assemblée générale, à l'estaminet du *Maréchal de Coyghem*, Grande-Rue, 111, pour entendre le citoyen Victor Delahaye, ex-délégué au congrès de Berlin, dans une conférence sur le travail et le patronat.

Après la constitution du bureau, M. le secrétaire, faisant fonction de président, présente à l'assemblée en termes très flatteurs le citoyen Delahaye, ouvrier mécanicien, membre du Conseil supérieur du travail.

Le conférencier subdivise son sujet en trois points : réduction des heures de la journée, relèvement ou tout au moins maintien des salaires, fédération nationale des syndicats de la partie. Ces diverses questions ont été traitées, on peut le dire, *ex professo*, au point de vue purement économique, et dans un langage des plus mesurés.

Les deux tiers des ouvriers, dit l'orateur, sont fatigués de la République et bien près de la prendre en haine, parce que, pas plus que l'Empire, elle n'a su jusqu'à présent leur assurer la somme de bien-être à laquelle ils ont droit. La République est cependant la forme de gouvernement qui se prête le mieux aux satisfactions sociales à donner à la masse des citoyens ; mais c'est à l'ensemble des patrons qu'il faut s'en prendre du *statu quo* dans lequel s'immobilisent toutes les études sur la matière, et de l'impuissance à laquelle sont condamnées les commissions qui se succèdent depuis un temps immémorial dans les sphères gouvernementales.

On oppose au projet de réduction des heures de travail, comme argument péremptoire, la diminution certaine dans la production. Rien n'est moins vrai, car la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont là pour nous prouver que tous leurs ouvriers en général, notamment dans la branche similaire, produisent beaucoup plus que les nôtres avec un nombre d'heures sensiblement moindre à la journée ou à la semaine.

Nous ne suivrons pas le conférencier dans la statistique hérissée de chiffres et de détails techniques, dont il appuie sa thèse; nous nous contenterons de donner sa conclusion : le gouvernement de la République devrait, comme l'Angleterre, l'Amérique et même le Portugal, commencer par réduire la journée dans les manufactures et ateliers de l'Etat, afin de permettre à l'industrie privée de constater par les résultats acquis qu'il n'y a rien, absolument rien à craindre de cette mesure radicale en ce qui concerne le chiffre de la production. L'exemple venant ainsi de haut s'imposerait aux patrons, et ils seraient mal fondés à retarder éternellement un essai qu'ils auraient dû tenter depuis longtemps.

La deuxième question, celle des salaires est, dit l'orateur, la question dominante. Etant donnée la cherté des subsistances qui va toujours croissant, il n'y a vraiment pas lieu de songer à diminuer dans la plus faible proportion un gain déjà trop insuffisant, surtout pour les pères de famille. Il serait même à désirer qu'on pût le relever ; mais laissant les choses en l'état, en attendant des temps meilleurs pour les salariés, les patrons devraient essayer, au moins graduellement de la réduction des heures, dans la certitude que leurs ouvriers les dédommageraient de cette concession plus apparente que réelle par un travail de beaucoup plus effectif, c'est-à-dire d'un rendement de beaucoup plus élevé. La compensation s'établirait tout naturellement et sans aucun préjudice pour les industriels.

Le conférencier s'étend très longuement sur l'organisation ou plutôt la réorganisation des syndicats ouvriers de la mécanique, qui est le clou de son discours. Il faut que les syndicats prennent leur mission au sérieux, que rien de ce qui peut intéresser la cause commune ne soit étranger à leurs membres. Il faut surtout et avant tout aviser aux moyens de créer la fédération nationale de toutes les chambres syndicales disséminées sur le territoire français. Il faut, par une propagande active et intelligente du nord au sud, de l'est à l'ouest, arriver au plus vite à un groupement collectif et confier les intérêts de toutes les chambres à un secrétaire général salarié, qui aura pour mission spéciale de les représenter devant les pouvoirs publics et devant les patrons. L'orateur développe dans ce sens une série de considérants qui sont adoptés à l'unanimité moins une seule voix.

M. le vice-président de la Chambre donne alors lecture de l'ordre du jour suivant :

« La Chambre syndicale des ouvriers mécaniciens de Roubaix, réunie en assemblée générale le dimanche 1er novembre 1891, invite le citoyen Victor Delahaye à s'entendre avec ses collègues ouvriers de la Commission supérieure du travail pour y faire la triple déclaration suivante :

» 1° Réduction de la journée de travail *à huit heures* par jour ou 48 heures par semaine, sans aucune réduction de salaire pour tous les ouvriers et ouvrières adultes, dans tous les ateliers, chantiers, arsenaux et manufactures d'armes, de tabacs, etc., du gouvernement de la République.

» 2° Fixation périodique d'un minimum de salaire en rapport avec l'élévation du prix des subsistances dans tous les ateliers et manufactures de l'industrie privée et